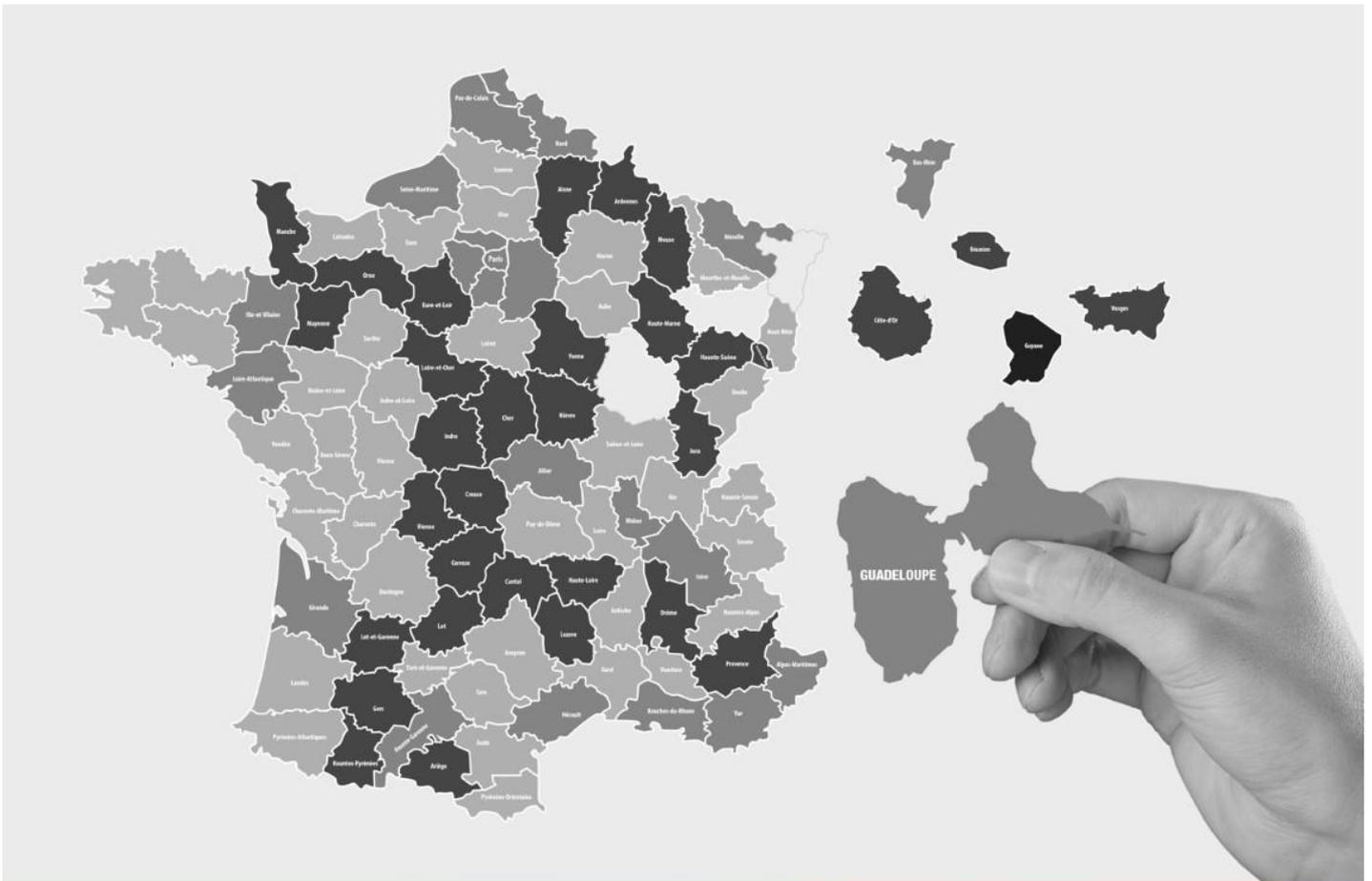


LE TISSU ECONOMIQUE DES TERRITOIRES ULTRAMARINS A L'AUNE DES DEPARTEMENTS METROPOLITAINS



Analyse comparative des territoires ultramarins et des départements métropolitains : un outil de diagnostic permettant d'optimiser la décision publique

Septembre 2020

Synthèse

La comparaison des territoires ultramarins avec les territoires métropolitains est possible et riche d'enseignements.

L'application d'une méthode de comparaison statistique des territoires ultramarins aux départements métropolitains permet de conclure que les différences des Outre-mer français avec la Métropole reposent moins sur leurs fondamentaux géographiques et socio-démographiques (Partie 2 : Fondamentaux) que sur leurs tissus productifs qui sont plus fragiles et plus vulnérables (Partie 3 : Emplois et entreprises, la vraie différence des territoires ultramarins).

Les territoires ultramarins appartiennent à trois groupes de départements différents

Partie 1 : Les grands types de territoires en France

Il est possible de découper la France en cinq groupes de départements homogènes, selon l'analyse quantitative de caractéristiques objectives que nous avons réalisée dans le cadre de cette étude.

Les sept grands territoires ultramarins se répartissent dans trois d'entre eux :

- La Martinique et la Guadeloupe, aux caractéristiques assez proches, appartiennent au groupe appelé les « Déclinants », qui rassemble 30 départements métropolitains.
- La Réunion, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française appartiennent au groupe appelé les « Intermédiaires », qui rassemble 43 départements métropolitains.
- La Guyane et Mayotte forment à eux deux un groupe à part entière, à savoir le groupe des « Emergents », tant leurs caractéristiques sont incomparables avec les autres départements français.

Aucun des territoires ultramarins n'appartient aux deux groupes restants, à savoir celui de « Paris et sa couronne » (composé de trois départements limitrophes) et des « Attractifs » (composé de 18 départements, la plupart comprenant une Métropole régionale de grande envergure). Même s'ils ne représentent que 16 % de la superficie française (104 mille km²), ces deux groupes peuvent être considérés comme les grands gagnants des 10 dernières années : ils ont capté plus de 70 % de la hausse de la population française durant cette période et comptabilisent désormais la moitié de la population du pays (33,8 millions de personnes).

Des fondamentaux assez proches de certains territoires métropolitains

L'éloignement au sens du temps de trajet est une contrainte partagée avec certains territoires métropolitains moins développés.

Partie 2.1 - L'éloignement des territoires ultramarins est relatif

L'ensemble des territoires ultramarins se caractérise par un temps de trajet très élevé pour rejoindre Paris... Mais ils ne sont pas les seuls, puisque c'est également une caractéristique des groupes de départements Déclinants et Intermédiaires. Pour s'en convaincre, dans le premier groupe évoqué, les temps de trajet en train pour se rendre dans le Cantal, l'Ariège et la Lozère depuis Paris s'approchent des durées de vol à destination des îles de l'Arc antillais. Dans le second groupe, l'Aveyron, le Tarn et les Alpes-de-Haute-Provence sont trois départements qui se rapprochent également de La Réunion sur ce plan. Notons toutefois que les îles du Pacifique sont davantage déconnectées de Paris et qu'il faut plus de 20 heures de trajet pour rejoindre Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

L'exigüité des territoires ultramarins est réelle mais ne constitue pas une contrainte insurmontable

Partie 2.2 - Des territoires souvent exigus mais disposant d'une surface maritime énorme

Hormis la Guyane, les territoires ultramarins sont clairement plus petits que leurs comparables métropolitains. Cela est particulièrement vrai pour la Martinique et la Guadeloupe, qui ne peuvent être comparées sur ce plan qu'au seul Territoire de Belfort dans le groupe des Déclinants. La Réunion se rapproche quant à elle du Vaucluse, du Haut-Rhin et du Tarn-et-Garonne dans le groupe des Intermédiaires. A noter tout de même qu'en complément d'une surface terrestre limitée, l'ensemble des territoires ultramarins disposent d'une superficie maritime immense, faisant de la France la seconde puissance mondiale sur ce plan.

Des dynamiques démographiques opposées : vieille et en déclin d'un côté, jeune et en forte expansion de l'autre

Partie 2.3 - Démographie : fortes divergences entre les territoires ultramarins

En termes de taille de population, les territoires ultramarins se situent plutôt dans le haut du classement relativement aux départements comparables :

- Dans le groupe des Déclinants, la Guadeloupe (378 mille habitants) et la Martinique (358 mille habitants) se situent respectivement aux quatrième et

septième rangs, seulement devancées par les départements de l'Aisne, de la Manche et de l'Eure-et-Loir ;

- Dans le groupe des Intermédiaires, la Réunion (860 mille habitants) se classe au second rang du groupe, derrière le Finistère et devant la Haute-Savoie et l'Oise. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française se situent en revanche en deçà de la moyenne : avec 280 mille habitants, ces deux territoires ne devançant que quatre départements, à savoir les Hautes-Alpes, la Corse du Sud, les Alpes-de-Haute-Provence et la Haute-Corse.

Les dynamiques des populations ultramarines traduisent quant à elles clairement la dynamique de leur groupe d'appartenance :

- Dans le groupe des Déclinants, la Martinique et la Guadeloupe ont vu leur population chuter de manière substantielle depuis 10 ans, avec une baisse de 9 % pour la Martinique, seconde du classement, et une baisse de 7 % pour la Guadeloupe, quatrième du classement. Seule la Nièvre a été frappée par une chute de sa population plus importante, la Haute-Marne s'intercalant entre les deux territoires ultramarins ;
- Dans le groupe des Intermédiaires, la dynamique est opposée : La Réunion se classe 13^{ème} sur 43 avec une hausse de 4,5 % de sa population en 10 ans, qui la place entre le Gard et le Morbihan, la Polynésie française 11^{ème} avec une hausse de sa population de 6,2 % et la Nouvelle-Calédonie 3^{ème} avec 10,5 % d'habitants en plus depuis 2010 ;
- L'augmentation continue et galopante de la population de la Guyane (26,9 %) et de Mayotte (37,8 %) depuis 10 ans en fait des territoires clairement à part, aux caractéristiques clairement incomparables aux autres départements français.

En complément de ces constats, notons que la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion souffrent toutes les trois d'une carence importante dans leurs pyramides des âges des personnes âgées de 20 à 50 ans, à l'image des départements Déclinants et Intermédiaires dans une moindre mesure. Ce n'est par contre pas le cas pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Les territoires ultramarins n'ont pas de problème d'émigration ou de fuite des talents

Partie 2.4 - Une émigration en dessous de la moyenne et une « fuite des cerveaux » toute relative

A l'encontre des idées reçues, les territoires ultramarins sont tous épargnés par l'exode massif observable dans les départements comparables de France métropolitaine : le pourcentage de personnes ayant quitté leur territoire de naissance se situe entre 15 % et 20 % en deçà des moyennes constatées pour les groupes de départements comparables (45 % pour les Déclinants et 35 % pour les Intermédiaires).

La donne n'est pas différente pour les personnes nées dans les territoires ultramarins et qui sont diplômées du Supérieur (peu importe que le diplôme soit obtenu en Métropole ou dans les territoires ultramarins). Si nous constatons clairement une corrélation entre le taux de départ des diplômés selon le groupe d'appartenance départementale (le taux d'émigration des diplômés nés dans les Déclinants est 10 %

supérieur aux Intermédiaires et 20 % aux Attractifs, traduisant clairement un manque d'emplois qualifiés dans ces zones), les territoires ultramarins sont beaucoup moins touchés par ce phénomène : le taux d'émigration des diplômés est 25 % inférieur pour la Martinique et la Guadeloupe par rapport aux Déclinants et près de 30 % inférieur pour La Réunion comparativement aux Intermédiaires, traduisant une capacité de rétention des diplômés du Supérieur impressionnante.

Les natifs des territoires ultramarins ne sont pas assez formés

Partie 2.5 - Un déficit de formation des natifs important

Les territoires ultramarins sont parmi les moins bien lotis de France lorsqu'il s'agit du nombre de natifs diplômés du Supérieur. Cela est toutefois une réalité quel que soit le niveau des diplômes.

Le problème d'apprentissage semble être présent dès les petites classes, au regard de la proportion de jeunes présentant des problèmes d'illettrisme et, de manière plus générale, de la proportion très élevée de personnes nées dans les Outre-mer et n'ayant aucun diplôme : 39 % pour la Martinique et 38 % pour la Guadeloupe (contre 31 % pour les départements Déclinants) et 47 % pour La Réunion (contre 29 % pour les départements Intermédiaires). Cela fait de La Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane les quatre départements français avec le plus de natifs sans diplôme parmi les plus de 15 ans hors étudiants.

Ceci constitue un handicap majeur pour l'ensemble de ces territoires. Même si l'ampleur du phénomène n'est pas identique partout, une carence en diplômés du Supérieur entraîne un nombre moins important d'emplois hautement qualifiés à hauts revenus, ces derniers étant susceptibles d'être consommés dans des activités de services souvent exercées par des personnes moins qualifiées. Ce cercle vicieux explique une bonne partie du surplus de chômage généralisé dans les territoires ultramarins.

Caractéristiques complémentaires

- Si le niveau général des prix est plus élevé dans les Territoires Ultramarins, l'inflation évolue de pair avec l'évolution des prix métropolitains (Partie 2.6 - Une dynamique des prix peu différente de celle de la Métropole);
- Les nombreuses spécificités fiscales ne parviennent pas à améliorer l'autofinancement ni dans le privé, ni dans le public (d'où un recours trop important aux subventions ; Partie 2.7 - Une fiscalité propre et des spécificités administratives pas nécessairement adaptées) ;
- Les économies ultramarines sont peu exportatrices et dépendantes quasi exclusivement des flux économiques en provenance de la Métropole (Partie 3.5 - Des difficultés de financement et une dépendance à la Métropole).

Un tissu productif globalement plus vulnérable dans les Outre-mer

Partie 3 - Emplois et entreprises, la vraie différence des territoires ultramarins

Les différences les plus notables par rapport aux groupes de départements métropolitains comparables se situent essentiellement dans la répartition de l'emploi. Cela se retrouve sous plusieurs formes : le poids exorbitant des « sans emplois » dans les territoires ultramarins, le déficit de qualification de la population résidente, la structure du tissu entrepreneurial qui s'avère totalement atypique, mais aussi le poids de l'économie informelle et la proportion élevée d'anomalies comptables relevées dans ces territoires. Il convient toutefois de noter que tous les territoires ultramarins ne présentent pas des anomalies de la même ampleur dans ces domaines.

Des économies moins agricoles, moins industrielles, et gangrénées par le sous-emploi

Partie 3.1 - Diplômes, chômage et répartition des actifs dans les territoires ultramarins

La Guadeloupe et la Martinique s'appuient comme les autres départements Déclinants sur un triptyque commerce, secteur public, construction, qui occupe environ deux tiers des actifs potentiels. L'atrophie structurelle des secteurs industriels et agricoles et la présence d'une économie informelle importante se traduisent toutefois par un taux de chômage bien plus élevé.

Dans les départements Intermédiaires, la composition en emplois est tout à fait standard pour la Nouvelle-Calédonie, le secteur industriel s'appuyant notamment sur les ressources minières (nickel). La donne est par contre foncièrement différente pour La Réunion qui se démarque quasiment en tous points des équilibres traditionnels des départements Intermédiaires, hormis pour le secteur public. La distribution de l'emploi, avec 34,8 % de chômeurs, en fait même un territoire plus proche des départements Emergents sur ce plan...

Une qualification de la population résidente inégale

Partie 3.1 - Diplômes, chômage et répartition des actifs dans les territoires ultramarins

La proportion des diplômés dans les territoires ultramarins est particulièrement faible et inégale selon les territoires.

Dans le groupe des Déclinants, la Martinique et la Guadeloupe affichent un pourcentage de diplômés parmi leurs populations résidentes relativement proche de la moyenne constatée dans les départements métropolitains comparables. Ces territoires réussissent à compenser en partie le faible nombre de natifs diplômés par une forte rétention de ces profils sur leur territoire, mais aussi par une attractivité acceptable vis-à-vis des diplômés du Supérieur provenant de France métropolitaine.

Dans le groupe des Intermédiaires, la Nouvelle-Calédonie se situe elle aussi en ligne avec les départements métropolitains comparables. C'est en revanche loin d'être le cas à La Réunion, où la proportion de personnes résidentes diplômés du Supérieur est très inférieure à la moyenne des Intermédiaires. Le taux de rétention des natifs diplômés du Supérieur étant élevé comme aux Antilles, cela signifie à la fois que la proportion de natifs diplômés est encore plus insuffisante que dans les autres territoires ultramarins et que l'attractivité de la Réunion pour ce type de personnes est insuffisamment développée. Cette anomalie constitue un handicap majeur ne permettant pas au territoire de rattraper son retard et d'exprimer tout son potentiel.

Un tissu d'entreprises totalement atypique et présentant de fortes anomalies

Partie 3.2 - Un tissu entrepreneurial atypique, présentant de fortes anomalies

Si la démographie entrepreneuriale est standard relativement aux départements comparables pour les entreprises d'au moins un salarié, on constate une différence de taille : l'ensemble des territoires ultramarins affichent un nombre stratosphérique d'entreprises de 0 salariés présentes sur leurs territoires. Les secteurs du commerce, de la construction, de l'hébergement et de la restauration, ainsi que des activités de service administratif et de soutien, sont les plus touchés par ce phénomène, que nous relierions à une place de l'économie informelle dans ces zones bien plus importante que dans les départements Déclinants ou Intermédiaires.

Une économie informelle surdéveloppée

Partie 3.3 - Evaluation de l'économie informelle dans les territoires ultramarins

L'économie informelle dans les territoires ultramarins apparaît très présente et fausse l'analyse des chiffres officiels. Elle représenterait selon nos estimations entre 23 % et 26,5 % du nombre d'emplois en Guadeloupe, entre 19 % et 20 % en Martinique et entre 12,5 % et 16,5 % à La Réunion.

Une surveillance des entreprises plus nécessaires qu'ailleurs

Partie 3.4 - La fragilité du socle entrepreneurial se répercute jusqu'aux entreprises auditées

En étudiant pour la première fois les données issues des rapports d'activité des Commissaires aux Comptes (CAC) depuis 2016, nous pouvons affirmer que les comptes des entreprises ultramarines présentent structurellement plus d'anomalies qu'en France métropolitaine, mais aussi relativement aux entreprises auditées appartenant aux groupes de départements métropolitains comparables :

- La couverture d'audit est inférieure dans les territoires ultramarins, puisque seulement 2 % des entreprises de ces territoires ont été auditées lors des campagnes d'audits de 2016 à 2019 (contre 3,0 % des entreprises situées dans

les territoires Déclinants en 2019 ; 3,7 % chez les Intermédiaires ; 4,3 % dans les territoires Attractifs et 7,1 % pour Paris et sa couronne) ;

- Les « inexactitudes et irrégularités » répertoriées par les CAC dans les comptes des entreprises auditées en 2019 atteignent 6,0 % en Guadeloupe et 8,1 % en Martinique (contre 5,6 % chez les Déclinants), ainsi que 11,6 % à La Réunion (contre 7,3 % pour les Intermédiaires) ;
- Les « alertes » pour des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation en 2019 ont été déclenchées dans 2,2 % des audits réalisés en Guadeloupe et 3 % en Martinique (contre 1,2 % dans les Déclinants), ainsi que dans 1,3 % des audits réalisés à La Réunion (contre 1,1 % chez les Intermédiaires).
- Des « révélations » au Procureur de la République présentant des fraudes susceptibles de recevoir une qualification pénale sont faites dans 0,7 % des cas en 2019 pour la Guadeloupe et 0,8 % pour la Martinique (contre 0,3 % pour les Déclinants) ; 0,3 % à La Réunion, en ligne avec les autres Intermédiaires, alors que la Nouvelle Calédonie affiche un taux nettement supérieur de 1 %. Les deux émergents, Guyane et Mayotte, affichent quant à eux des taux respectifs de 1,8 % et 0,8 % ;
- Les « certifications avec réserves » et « impossibilités de certifier » les comptes en 2019 ont représenté dans les territoires ultramarins respectivement 6 % des certifications avec réserves en France et 4 % des impossibilités de certifier en France, quand les audits réalisés dans les territoires ultramarins ne représentent que 2 % du total des audits français.